



15ème législature

Question N° : 44823	De Mme Laurence Trastour-Isnart (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > harcèlement	Tête d'analyse >Harcèlement scolaire	Analyse > Harcèlement scolaire.
Question publiée au JO le : 15/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Laurence Trastour-Isnart appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le harcèlement scolaire. Sujet récurrent depuis des années, le harcèlement scolaire est un véritable fléau pour les 700 000 enfants qui le subissent chaque année. Leur détresse doit être entendue. Il n'est pas acceptable que les moqueries, les coups, le harcèlement sur les réseaux sociaux se répandent et mènent hélas parfois à des drames. Cette problématique, vieille depuis des années, mérite toute l'attention, *a fortiori* car le harcèlement scolaire s'aggrave par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Aussi, elle souhaite savoir quelles mesures il envisage de prendre afin de lutter contre ces pratiques en milieu scolaire. En outre, elle lui demande de préciser les mesures qu'il entend prendre afin d'assurer un meilleur accompagnement des enfants souffrant de harcèlement scolaire.